



Mairie de Chantemerle-les-Blés

BULLETIN INFORMATION N°01

- JANVIER 2020 -

L'équipe municipale vous présente son bulletin d'information n°1

La Mairie

Tél. : 04.75.07.47.53

Fax; : 04.75.07.47.75

E-mail :

mairie.chantemerle.les.bles@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
08h00 à 12h00

Le mercredi de 08h00 à 12h00 et le ven-
dredi après-midi de 15h00 à 17h00

Permanence du Maire

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
sur rendez-vous

Permanence des adjoints
Le mercredi de 10h00 à 12h00

L'agence Postale

Tél. : 04.75.07.16.69

Ouverture au public

Le lundi, mardi et jeudi de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 14h30

Le mercredi de 10h00 à 11h45

Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de
15h à 16h45

Ecole de Chantemerle les Blés

Tél. : 04.75.07.45.14

VŒUX DU MAIRE

*Le Maire et le Conseil Municipal de Chantemerle-les-Blés
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020
Et vous convient à la cérémonie des Vœux du Maire*

*Le vendredi 24 Janvier 2019
À 18h30 à la salle polyvalente.*



ELECTIONS

Premier tour, le 15 mars et deuxième tour, le 22 mars 2020

La date limite d'inscription sur les listes électorales (sauf cas particuliers) est fixée au **vendredi 7 février 2020**.

Services en ligne: Demande d'inscription sur les listes électorales accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Vérification d'inscription : Chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales à : www.service-public.fr

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans



ECOLE

L'inscription pour la rentrée en septembre 2020 des enfants nés en 2017 et des nouveaux élèves, débutera le 9 janvier 2020.

Veillez vous présenter tout d'abord en mairie puis à l'école avec:

- le livret de famille ;
- le carnet de santé de l'enfant ;
- le certificat d'inscription obtenu en mairie.



CCAS LE REPAS DES AINES

Comme chaque année, le repas organisé par le CCAS à l'intention de nos aînés, a réuni, les personnes de 65 ans et plus, pour partager un repas convivial à la salle des fêtes.

Cette tradition permet la rencontre d'une partie de la population, pour ne pas perdre le contact et éviter le refuge dans l'isolement.

Les colis de Noël ont été distribués à nos aînés par les élus et bénévoles du CCAS.

Chaque année, une visite est rendue aux personnes les plus âgées de la commune, résidant en Ehpad, pour prendre le temps d'écouter ce qu'elles ont envie de nous dire.

Rompre la solitude est une mission importante car elle permet de conserver le contact avec des personnes privées de relations sociales souvent du fait d'une mobilité difficile.

